

LE COMPTE ASSO

GÉRER LE RÉPERTOIRE DES SUBVENTIONS EN TANT QUE SERVICE INSTRUCTEUR

Ce guide est destiné aux services déconcentrés et aux fédérations sportives (services instructeurs).

Il reprend, pour chaque page, les éléments à compléter sur la subvention gérée par le service instructeur.

Il permet, en cas de blocage(s), de trouver la solution adéquate.

1 SE CONNECTER AU COMPTE ASSO

Rendez-vous à l'adresse suivante : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login> avec votre navigateur Internet à jour.



Le login, qui est individuel, est le même que celui utilisé dans OSIRIS.

2 ACCÉDER AU RÉPERTOIRE DES SUBVENTIONS



Ce module permet d'accéder à la subvention de votre service/fédération afin de pouvoir la compléter et l'activer. Vous ne pouvez avoir accès à cette rubrique que si vous disposez des droits d'administrateur correspondants.

2.1 Compléter la subvention

SÉLECTIONNER UNE SUBVENTION										
Code	Libellé	Dispositif	Type	Financiers	Campagne	Active	Couverture	Dupliquer	Restaurer	Actions
683	Agence Nationale du Sport - PT PSF	CNDS	Action	Fédération française de Tennis	2019	Oui	national - France			

1 Sélectionnez la ou les subventions rattachée(s) à vos droits.

Subvention active

Description de la subvention

Code	103	Libellé *	Agence nationale du Sport-PT-Ain
Service financeur *	Direction départementale - Ain (SDJES)	Description	Campagne Emploi et Apprentissage
Services co-instructeurs	Services co-instructeurs	Texte de référence / site internet	http://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article1501
Nom du dispositif *	Agence du Sport	Critères d'éligibilité	Voir Annexes note d'orientation ANS 2020
Type de projet *	Action		
Exercice *	2021		

Contacts du service instructeur

Direction départementale - Ain (SDJES)

Civilité nom prénom	Sébastien	Téléphone	
Adresse de messagerie	ddcs@gouv.fr		

1 Activez ou désactivez la subvention pour que les associations puissent avoir accès à la fiche et qu'elles puissent faire leur demande de subvention

2 Renseignez les champs suivants à destination des associations :

- Description de la subvention
- Lien de votre site internet
- Critères d'éligibilité

3 Renseignez le(s) contact(s) vers qui les associations peuvent se renseigner :

- Nom – Prénom
- Téléphone
- Adresse de messagerie



Il est possible de renseigner plusieurs personnes et plusieurs numéros de téléphone. En revanche, vous ne pouvez inscrire qu'une seule adresse de messagerie. Pour les fédérations en PSF, privilégiez une adresse générique.

2.2 Activer/désactiver la subvention et les sous-dispositifs

Sous-dispositifs

Sous dispositif	Intégré dans la subvention	Date de début	Date de fin	Actions
Apprentissage	✓	06/04/2020	13/05/2020	
Autres actions (hors PSF)	✓	21/07/2020	06/09/2020	
Emploi	✓	06/04/2020	15/10/2020	
Prévention des noyades et développement de l'aisance aquatique	<input checked="" type="checkbox"/>	23/05/2019	24/06/2019	 
Déclinaison territoriale du haut niveau - Programme d'accession	✗			
Impact 2024	✗			
Fonds territorial de Solidarité	✗	21/07/2020	12/10/2020	
Emploi - 1 jeune 1 solution	✗			
Emploi des sportifs de haut niveau et encadrement	✗			

ENREGISTRER
2

1 Sélectionnez les sous-dispositifs que vous souhaitez faire apparaître dans la fiche de subvention.

Cliquez sur l'icône  pour modifier, puis cochez ou décochez la/ les subvention(s) à intégrer et cliquez sur  pour enregistrer.

Pour les services déconcentrés, seuls les sous-dispositifs suivants sont sélectionnables :

- Apprentissage
- Autres actions (hors PSF)
- Emploi
- Prévention des noyades et développement de l'aisance aquatique
- Fonds territorial de Solidarité
- Emploi 1 jeune – 1 solution



Pour les fédérations en PSF, seul le sous-dispositif suivant est sélectionnable :

- Projets sportifs fédéraux

2 Cliquez sur le bouton « **Enregistrer** » pour sauvegarder les informations renseignées.



Les dates de début et de fin sont seulement indicatives.

En fin de campagne, pensez à désactiver votre subvention